

Formation : Gérer un contentieux de marché public

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. CTT

Prix : 1400 € H.T.

★★★★☆ 4,7 / 5

Cette formation vous permettra d'appréhender les différents types de litige pouvant survenir dans les marchés publics. Vous identifierez les recours possibles et découvrirez les méthodes et bonnes pratiques qui vous permettront de faire valoir vos droits.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Connaître et prévenir les litiges qui peuvent survenir dans les marchés publics
- ✓ Cerner les différents recours possibles pour faire valoir ses droits
- ✓ Analyser les règles de forme et de fond à respecter lors d'un recours
- ✓ Connaître le déroulement du contrôle de légalité
- ✓ Identifier les conséquences de l'annulation d'un marché public

Public concerné

Responsables ou rédacteurs des services juridiques ou marchés au sein de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics. Juristes chargés du précontentieux et du contentieux.

Prérequis

Avoir une première pratique des marchés publics.

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Echanges et retours d'expérience, apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.

Méthodes pédagogiques

Cette formation intégrera la dernière réglementation des marchés publics.

PARTICIPANTS

Responsables ou rédacteurs des services juridiques ou marchés au sein de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics. Juristes chargés du précontentieux et du contentieux.

PRÉREQUIS

Avoir une première pratique des marchés publics.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Identifier les types de recours relatifs à la passation des marchés publics

- Le référé précontractuel.
- Le référé contractuel.
- Le recours en contestation de validité du contrat (Tropic).
- Le recours en annulation des actes détachables.

Echanges

Actualité réglementaire et jurisprudentielle : quel impact sur vos pratiques ?

2 Comprendre le contentieux relatif à l'exécution du marché

- Les litiges intéressant l'exécution du marché : les avenants, les sujétions techniques imprévues...
- Le référé expertise.
- Le référé provision.
- Les recours en indemnisation formés devant l'administration et le tribunal administratif.

Travaux pratiques

Focus sur les différents contentieux spécifiques aux marchés de travaux : garanties contractuelles et légales, contentieux du décompte général...

3 Connaître les possibilités de règlement amiable des litiges

- La rédaction d'une clause contractuelle.
- La transaction ou la conciliation.
- La médiation et l'arbitrage.

Travaux pratiques

Identifier une solution de règlement amiable adaptée à un contentieux.

4 Identifier les pratiques frauduleuses relevant du droit pénal

- Les pratiques frauduleuses relevant du droit pénal.
- Les atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics.
- Le délit de favoritisme.
- La corruption passive et le trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique.
- La prise illégale d'intérêts.

Travaux pratiques

A partir d'un exemple, identifier la typologie des délits en présence.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Faire valoir vos droits devant le juge administratif

- Connaître le déroulement d'une instance et s'y préparer.
- Les conséquences de la décision du juge administratif.
- Les actions possibles pour minimiser l'impact d'une décision défavorable.

Travaux pratiques

Etude de cas : vérifier la recevabilité de la requête des plaignants, identifier les conditions de recevabilité d'une requête : validité, qualité et intérêt à agir...

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 15 oct.